

Description du service

Dell Technical Account Manager

Introduction

La présente Description du Service pour le Dell Technical Account Manager est conclue entre vous, le Client (« vous » ou « Client ») et Dell Technologies. La présente Description du Service est régie par : (a) un contrat écrit distinct entre le Client ou une société affiliée du Client et Dell Technologies ou une société affiliée de Dell Technologies, dans la mesure où il s'applique expressément au Service ; ou (b) en l'absence d'un tel accord et en fonction de l'emplacement géographique du Client, les Conditions générales de vente de Dell Technologies ou tout autre accord mentionné dans le tableau ci-dessous ; le cas échéant : le « Contrat ». Consultez le tableau ci-dessous pour trouver l'URL correspondant au contrat disponible applicable au site du Client. Les parties déclarent avoir lu les conditions générales en ligne et acceptent d'être liées par ces dernières.

Dell utilise l'anglais comme langue commerciale normale dans le cadre des activités de service à distance, y compris, mais sans s'y limiter, la communication, la documentation et l'assistance. Les livrables, les instructions et les interactions liés au service se dérouleront en anglais comme principal moyen de communication, sauf indication contraire des lois et réglementations locales.

Efforts commercialement raisonnables pour les autres langues : bien que l'anglais soit la langue commerciale standard de Dell pour les services à distance, les meilleurs efforts sont faits pour répondre aux demandes dans d'autres langues. Toutefois, ces demandes sont soumises à la disponibilité des ressources et des capacités spécifiques à la langue. L'assistance dans les langues autres que l'anglais est fournie au mieux des capacités de Dell, compte tenu de l'expertise et de la disponibilité du personnel bilingue. Le niveau et la rapidité de la prestation des Services dans d'autres langues peuvent varier et Dell ne peut pas garantir la même prestation et la même couverture que lorsqu'ils sont fournis en anglais. Par souci de clarté, aucune disposition de la présente section « Introduction » ne limite l'obligation de Dell de fournir le Service, y compris les communications, la documentation et les livrables associés, dans une langue autre que l'anglais, dans la mesure requise ou imposée par la loi applicable.

Champ d'application du Service

L'offre de services Dell Technical Account Manager est un service contractuel renouvelable qui permet au Client d'accéder à un TAM expérimenté, spécialisé dans un domaine technologique spécifique au sein de l'environnement du Client. Le personnel Dell collaborera étroitement avec le personnel du Client afin d'exécuter les activités relevant du périmètre des Services spécifiées ci-dessous pendant les heures normales de prestation des Services, sous réserve que le Client respecte les « Responsabilités du Client » détaillées dans le présent document :

Support proactif

- Assure le suivi de la relation technique en maintenant une compréhension de l'environnement du Client, notamment l'architecture, les configurations et les exigences opérationnelles, sous réserve des informations et des accès fournis par le Client.
- Fournit des recommandations continues pour favoriser la performance, l'atténuation des risques et la fiabilité du système en fonction des pratiques d'excellence généralement acceptées et des conseils de configuration disponibles.
- Évalue régulièrement l'intégrité du système, la capacité, les indicateurs de performances et les tendances d'utilisation afin d'identifier les opportunités d'amélioration potentielles et les risques émergents, sous réserve des informations et des accès fournis par le Client.
- Recommandations sur les versions de code, les mises à niveau et les considérations relatives au cycle de vie des produits afin de prendre en charge l'alignement sur les exigences métier et techniques.

- Fournit des conseils sur les mises à niveau, migrations et installations planifiées pour aider le client à adopter les configurations recommandées et à tirer parti des solutions Dell Technologies.
- Partage des informations techniques pertinentes, des conseils (DTA/DSA) et des mises à jour de produits, afin de faciliter la prise de décision et la planification éclairées par le client.
- Assure le transfert de connaissances et la formation afin de favoriser l'autonomie du Client et l'adoption des pratiques d'excellence.

Réunions et consultations

- Organise des réunions périodiques (selon ce qui a été convenu d'un commun accord entre le Client et Dell) afin d'examiner l'intégrité de l'environnement, les problèmes, les risques et les initiatives en cours, sous réserve du périmètre défini ci-dessus.
- Fournit des rapports structurés incluant les performances du système, les informations sur la capacité, les projets actifs et les actions recommandées.
- Fournit des sessions de consultation technique axées sur les mises à niveau, les stratégies de code et la planification du cycle de vie, adaptées aux priorités et aux échéances du Client.
- Collabore aux modifications techniques planifiées, notamment à l'analyse des impacts, à l'évaluation des risques et à la recommandation d'approches visant à minimiser les interruptions.
- Anime des sessions de transfert de connaissances afin de former les équipes du Client aux fonctionnalités des produits, aux nouvelles fonctionnalités, aux pratiques d'excellence et aux améliorations opérationnelles.

Remarque : L'engagement initial doit être d'une durée minimale d'un an.

Dans le cadre de la présente Description du Service, le terme « **Produits** » désigne les produits de marque Dell suivants : (a) le matériel (« **Équipement** ») ; ou (b) les logiciels standard de la marque disponibles sur le marché, sous forme de microcode, de firmware, de systèmes d'exploitation ou d'applications (« **Logiciels** »). Les « **Produits pris en charge** » sont les Produits faisant l'objet d'une commande distincte en vigueur pour les services de support produit standard Dell (par exemple, offres Dell ProSupport). Les « **Offres de tiers** » désignent le matériel, les logiciels, les produits, les services, les abonnements, les solutions ou toute autre offre qui ne sont pas de marque Dell. Les Produits et les Offres de tiers sont collectivement appelés « **Offres** ».

Produits concernés

Le Service est fourni uniquement pour certains produits d'infrastructure. Veuillez vous adresser à votre agent commercial.

Livrables

Voici une liste des supports matériels tangibles fournis dans le cadre du Service :

Création de rapports et communication

- Prépare et fournit les éléments suivants :
 - Rapport hebdomadaire
 - Monthly Business Review (MBR)
 - Quarterly Business Review (QBR)
 - Rapport de pratiques d'excellence et de recommandations

Modifications du champ d'application du Service.

Sauf accord écrit contraire, Dell se réserve le droit de modifier le champ d'application du Service moyennant un préavis écrit de soixante (60) jours (ou dans un délai plus court si le fournisseur d'une offre tierce liée aux Services l'exige).

Exclusions

Les activités suivantes sont exclues du champ d'application de la présente Description de service :

- Tout service, toute tâche ou toute activité non explicitement identifiés par la présente Description du service.
- Développement de toute propriété intellectuelle créée spécifiquement à l'intention exclusive du Client.
- Services requis en raison de la non-mise à jour des logiciels et du ou des Produits pris en charge vers le niveau minimal de version spécifié, tel qu'il est défini dans le Document relatif au code de référence.
- La mise en œuvre ou l'architecture d'une solution de continuité d'activité Dell Technologies.
- La mise en œuvre ou l'architecture d'une solution de reprise après sinistre Dell Technologies.
- Data Migration
- La mise en œuvre ou l'architecture d'une solution de sauvegarde et de récupération, et sa maintenance quotidienne.
- Toute intervention d'un spécialiste de services techniques payants.
- Dépannage et réparation.
- Toute assistance sur site requise en plus du nombre de visites compris dans l'offre de service Dell Technologies Technical Account Manager achetée par le Client.
- Toute assistance ou visite sur site en dehors de la zone de service Dell Technologies.
- Activités en rapport avec l'environnement de datacenter existant du Client (désinstallation/installation, configuration/reconfiguration, connexion, dépannage, etc.).
- Personnalisations : rédaction de scripts, codage, réglage ou optimisation des performances.
- Installation, configuration ou migration d'applications, de technologies Web, de bases de données, de réseaux virtualisés ou d'autres logiciels, à l'exception de ceux expressément décrits dans le Périmètre des services ci-dessus.
- Migrations ou déplacement des systèmes de calcul physiques vers des systèmes virtuels ou des systèmes de calcul virtuels vers des systèmes virtuels autres que ceux expressément décrits dans le Périmètre des services ci-dessus.
- Migrations de données ou d'applications vers/depuis des produits non pris en charge, des datacenters distants, vers des produits non Dell.
- Dell n'est pas responsable de la restauration ou de la réinstallation de programmes ou de données. Lors du renvoi de l'ensemble ou de la pièce d'un produit pris en charge, le client n'inclut que le produit ou la pièce du produit pris en charge demandé au téléphone par le technicien.
- Développement et fourniture de mises à jour de sécurité destinées à remédier aux failles de sécurité des produits. Le présent Service ne garantit pas la disponibilité des mises à jour de sécurité pour Votre ou Vos Produits pris en charge.

Le présent Document ne confère au Client aucune garantie autre que les garanties fournies en vertu de votre contrat-cadre de service ou Contrat, le cas échéant.

Responsabilités du Client spécifiques de l'offre

Pour bénéficier des Services fournis par Dell et présentés ci-dessus, le Client doit se conformer aux obligations suivantes :

- Fournir au moins un interlocuteur technique ayant des responsabilités d'administration et des privilèges d'accès aux systèmes ou informations approprié(e)s.
- Garantir au personnel Dell une ou des fenêtres de maintenance du système appropriées pour la préparation de l'équipement.

- S'assurer que toutes les exigences techniques, opérationnelles ou liées à l'environnement sont satisfaites avant le début des Services.
- Fournir à Dell un accès aux experts techniques, systèmes et réseaux du Client (y compris, et sans limitation, un accès aux réseaux et systèmes à distance) nécessaires à l'exécution des Services pendant les heures normales de bureau de Dell (ou aux heures convenues par les deux parties).
- Garantir l'assistance technique nécessaire pour tous les fournisseurs et tiers requis.
- Assumer toute la responsabilité pour les problèmes de connectivité, de performances et de configuration du réseau.
- Vérifier que le ou les sites d'intervention sont prêts avant de mettre en œuvre les Services

Responsabilités du Client

Autorisation d'accès. Le Client a obtenu les autorisations adéquates pour que lui-même et Dell puissent, à distance ou en personne, accéder aux logiciels, matériels, systèmes et données appartenant au Client ou sous licence et utiliser ces derniers, dans le but d'assurer la prestation du Service. Si le Client ne dispose pas de cette autorisation, il lui incombe de l'obtenir, à ses frais, et ce, avant la prestation du Service par Dell.

Non-sollicitation. Sauf si la loi applicable l'autorise, le Client accepte de ne pas, de manière directe ou indirecte, sans le consentement écrit préalable de Dell, recruter un employé de Dell avec lequel il a été en contact dans le cadre de la prestation du Service par Dell. Néanmoins, les offres générales d'embauche et autres formes similaires ne constituent pas de sollicitation directe ou indirecte en vertu des présentes. Le Client est autorisé à chercher à recruter toute personne qui a quitté son emploi chez Dell avant d'entamer des discussions d'embauche avec lui.

Coopération du Client. Le Client accepte que, sans sa coopération rapide et suffisante, Dell ne sera pas en mesure d'assurer la prestation du Service ou que, si la prestation est assurée, le Service pourrait être matériellement modifié ou retardé. Le Client est invité à coopérer rapidement pour toutes les activités appropriées nécessaires à la prestation du Service par Dell, y compris, sans s'y limiter, la fourniture de toutes les informations et tous les documents nécessaires et exacts. Dell ne pourra être tenu responsable des retards et/ou de la non-exécution du Service résultant de l'incapacité du Client à coopérer en temps opportun, et le Client n'aura droit à aucun remboursement à ce titre.

Obligations sur site. Lorsque le Service nécessite une intervention sur site, le Client doit, sans coût supplémentaire pour Dell, fournir un accès libre et sécurisé à ses installations, y compris un espace de travail, un accès au réseau électrique, des équipements de protection (si nécessaires) et une ligne téléphonique. Un écran, une souris et un clavier doivent également être fournis si un système n'inclut pas déjà ces éléments.

Préparation de l'équipement. Le Client est responsable du déplacement de l'équipement depuis la zone de réception de ses locaux jusqu'au site d'installation avant que Dell n'assume la responsabilité du déballage et de l'installation de l'équipement. Si le Service nécessite des activités d'installation, le Client fournit les ressources appropriées et les outils (sans coût supplémentaire pour Dell) et consulte Dell pour bénéficier de conseils sur les procédures d'installation et de câblage.

Mise à jour des logiciels et des versions de produits pris en charge. Le Client doit maintenir le logiciel et le ou les Produits pris en charge aux niveaux minimaux de version définis par Dell, indiqués à l'adresse suivante : <https://www.dell.com/support/kbdoc/en-us/000205512/target-revisions-and-runtime> ; ou si votre Produit n'est pas identifié au lien ci-dessus, à cet emplacement : <https://www.dell.com/support>, le cas échéant, le « **Document relatif au code de référence** ». Si vous ne parvenez pas à identifier vos produits à l'aide de l'un ou l'autre de ces liens, veuillez contacter votre représentant Dell pour plus d'informations. Le Client doit également veiller à l'installation des niveaux minimaux de version des logiciels ou des firmwares sur les pièces de remplacement, des correctifs, des mises à jour logicielles ou de toute version ultérieure conformément aux instructions de Dell pour que le ou les Produits pris en charge demeurent éligibles au Service.

Sauvegarde des données. Avant la prestation du Service, le Client sauvegardera toutes les données de tous les systèmes concernés. Si le Client exige une utilisation continue des systèmes concernés pendant la période de prestation du Service, et que cette utilisation continue est acceptée par Dell, le Client effectuera des copies de sauvegarde régulières (au moins une fois par jour) des données de ces systèmes afin de prévenir d'éventuelles défaillances, modifications ou pertes. Dell ne sera pas (i) chargé de la récupération, de la restauration et/ou de la réinstallation de données perdues ou corrompues en relation avec le Service (y compris par les actes ou omissions de Dell et de ses prestataires de services tiers) ; ou (ii) tenu responsable de tout dommage résultant de toute perte ou corruption de données, quelle que soit la manière dont elles surviennent, et y compris, sans limitation, la perte d'utilisation, sous réserve que dans le cas de toute responsabilité de Dell pour la perte de données qui ne peut être limitée en vertu de la loi applicable, la responsabilité de Dell sera limitée au coût des efforts commercialement raisonnables et habituels déployés pour récupérer les données perdues à partir de la dernière sauvegarde disponible du Client.

Garanties tierces. Le Service peut nécessiter l'accès de Dell à des matériels ou à des logiciels non fabriqués ou vendus par Dell. Les garanties de certains fabricants tiers peuvent être annulées si Dell ou toute entité autre que le fabricant intervient sur lesdits composants matériels ou logiciels. Il incombe au Client de vérifier que la prestation du Service par Dell n'affecte pas ces garanties ou, le cas échéant, que les résultats sont acceptables par le Client. Dell n'est pas responsable des modifications apportées aux garanties tierces ou de l'annulation de celles-ci pouvant résulter de la prestation du Service.

Calendrier du service. Sauf disposition contraire conclue par écrit entre les deux parties, les services doivent commencer dans les deux (2) semaines suivant la réception et l'approbation par Dell du bon de commande du Client pour ce service.

Les heures de bureau de Dell sont du lundi au vendredi (de 8 h à 18 h, heure locale du Client), sauf indication contraire dans le tableau ci-dessous.

Site du Client	Heures de bureau standard de Dell
Saint-Kitts, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Trinité-et-Tobago, Îles Vierges, reste des Caraïbes anglophones	Du lundi au vendredi de 07h00 à 16h00
Barbade, Bahamas, Belize, Costa Rica, Danemark, Finlande, El Salvador, Grand Cayman, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Norvège, Panama, Porto Rico, République dominicaine, Suède, Suriname, Îles Turques-et-Caïques	Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00
Australie, Bermudes, Chine, Haïti, Japon, Antilles néerlandaises, Nouvelle-Zélande, Singapour, Thaïlande	Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00
Argentine, Brésil, Équateur, France, Inde, Indonésie, Italie, Corée, Malaisie, Mexique, Paraguay, Pérou, Taïwan, Uruguay	Du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00
Bolivie, Chili	Du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
Moyen-Orient	Du dimanche au jeudi de 08:00 à 18:00
Hong Kong	Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h30

Le Service ne sera pas assuré pendant les jours fériés locaux, ni en dehors des heures de bureau normales, à moins que d'autres dispositions n'aient été prises par avance sous forme écrite.

Conditions contractuelles

La présente Description du service est établie entre le Client et Dell. La présente Description du Service est régie par : (a) un contrat écrit distinct entre le Client ou une société affiliée du Client et Dell ou une société affiliée de Dell, dans la mesure où il s'applique expressément au Service ; ou (b) en l'absence d'un tel accord et en fonction de l'emplacement géographique du Client, les Conditions générales de vente de Dell ou tout autre accord mentionné dans le tableau ci-dessous ; le cas échéant : le « **Contrat** ». Le tableau ci-dessous répertorie les liens Web spécifiques à chaque emplacement géographique où vous pouvez trouver votre Contrat. Les parties déclarent avoir lu les conditions générales en ligne et acceptent d'être liées par ces dernières. La présente Description du Service est une « Présentation de service » dans le cadre des Conditions générales de vente de Dell.

Site du Client	Conditions générales applicables à votre achat du Service	
	Clients achetant le Service directement	Clients achetant le Service auprès d'un revendeur agréé
États-Unis	Dell.com/CTS	Dell.com/CTS
Canada	Dell.ca/terms (anglais) Dell.ca/conditions (français canadien)	Dell.ca/terms (anglais) Dell.ca/conditions (français canadien)
Amérique latine et Caraïbes	Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/servicedescriptions *.	La Description de Service et/ou les autres documents de service Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un contrat entre vous et Dell. Ils ont pour seul objet de décrire le Service que vous avez commandé auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les exclusions et limites applicables au Service. Vous n'entretenez aucune relation contractuelle directe avec Dell dans le cadre du Service. Dans ce contexte, les références dans la présente Description du Service et/ou dans tout autre document de service Dell (i) au « Client » seront interprétées comme une référence à vous ; et (ii) à Dell signifieront uniquement que Dell agit en tant que prestataire de services de votre vendeur. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas et seront définies séparément entre vous-même et le vendeur.
Asie-Pacifique, Japon et Chine	Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/servicedescriptions *.	
Europe, Moyen-Orient et Afrique	Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/servicedescriptions *. En outre, les clients situés en France, en Allemagne et au Royaume-Uni peuvent sélectionner l'URL correspondant à leur pays ci-dessous : France : Dell.fr/ConditionsGeneralesdeVente Allemagne : Dell.de/Geschaeftsbedingungen Royaume-Uni : Dell.co.uk/terms	

* Les Clients peuvent accéder automatiquement à leur site Web dell.com local en utilisant un appareil dans leur pays ou en choisissant ce dernier dans l'outil de sélection du pays sur dell.com.

Conditions générales supplémentaires

Modifications apportées à la Description du service. Le Client accepte qu'en renouvelant, modifiant, prolongeant ou continuant de recevoir le Service au-delà de la durée initiale, ce dernier soit soumis à la Description du Service alors en vigueur, disponible sur le site Dell.com/servicedescriptions.

Confidentialité. Dell traitera toutes les informations personnelles recueillies dans le cadre du Service conformément à la Charte de confidentialité Dell pour la juridiction applicable. Ces chartes sont toutes disponibles à l'adresse <http://www.dell.com/localprivacy>, chacune d'elles étant incluse en référence dans les présentes.

Ordre de priorité. Sauf accord contraire dans un contrat par écrit entre les parties, en cas de conflit entre les conditions de la présente Description du Service et l'un des documents qui y sont référencés, les documents prévaudront dans l'ordre suivant : (i) la présente Description du Service ; (ii) le Contrat. Les termes qui prévalent seront interprétés aussi étroitement que possible en vue de résoudre le conflit, tout en préservant autant de termes non conflictuels que possible, y compris en préservant les dispositions non conflictuelles contenues dans le même paragraphe, la même section ou la même sous-section.

Commande ferme. En commandant le Service, en recevant la prestation, en utilisant le Service ou les logiciels connexes, ou en sélectionnant le bouton ou la case (ou autre) « J'accepte » sur le site Web Dell.com lors de votre achat, ou dans le cadre d'un processus de commande en ligne Dell, vous acceptez d'être lié par la présente Description du service et par le Contrat. Si vous souscrivez à cette Description du service pour le compte d'une société ou d'une autre personne morale, vous déclarez être légalement autorisé à assujettir cette personne morale aux conditions de la présente Description du service, auquel cas, la mention « vous » ou le « Client » désigne cette personne morale. Outre le fait de recevoir la présente Description du service, les Clients de certains pays peuvent également être tenus de signer un Bon de commande.

Période de validité du Service. La présente Description du service entre en vigueur à la date indiquée sur votre Bon de commande et se poursuit pendant toute la période de validité (« **Période de validité** ») spécifiée sur ce dernier. Le nombre de systèmes, de licences, d'installations, de déploiements, de points de terminaison gérés ou d'utilisateurs finaux pour lesquels le Client a acheté une ou plusieurs unités du Service, le tarif ou le prix, ainsi que la Période de validité applicable pour chaque unité du Service figurent sur le Bon de commande du Client. Sauf accord contraire écrit conclu entre Dell et le Client, les achats des unités de Service en vertu de la présente Description du service sont réservés au seul usage interne du Client et ne doivent pas être utilisés à des fins de revente ni dans le cadre d'un bureau de services.

Paiement des Offres achetées lors de la souscription au Service. Le paiement des Offres ne sera en aucun cas subordonné à l'exécution ou à la prestation du Service, même s'il est acheté avec ces offres.

Limites commercialement raisonnables du champ d'application du Service. Dell peut refuser d'effectuer la prestation du Service si, selon son opinion raisonnable, celle-ci est de nature à faire naître un risque excessif pour Dell ainsi que ses prestataires de services et/ou leurs employés respectifs, ou dépasse le champ d'application du Service. Dell ne saurait être tenue responsable de tout manquement ou retard d'exécution imputable à une cause échappant à son contrôle, notamment au non-respect par le Client de ses obligations au titre de la présente Description du Service. Dell se réserve le droit de refuser les demandes du Client visant le remplacement de composants défectueux lorsque ces demandes dépassent sensiblement les taux de défaillance standard applicables au composant et à l'Équipement correspondant (ces taux de défaillance faisant l'objet d'un suivi constant par Dell). Si Dell a le droit de refuser de fournir le Service, y compris de fournir des composants de remplacement, comme indiqué dans cette section, Dell peut également annuler le Bon de commande du Service conformément à la section « Annulation » ci-dessous.

Services en option. Il est possible d'acheter auprès de Dell des services en option variables selon le site du Client (support au cas par cas, services managés, services d'installation, de conseil, professionnels, de support technique ou de formation). Les services en option peuvent faire l'objet d'une commande et/ou d'un contrat distinct avec Dell. En l'absence d'un tel contrat, les services en option identifiés dans le Bon de commande sont fournis conformément aux dispositions de la présente Description du service.

Recours à des prestataires de services tiers. Dell se réserve le droit de sous-traiter le Service et/ou de céder cette Description du Service à des prestataires de services tiers qualifiés afin qu'ils exécutent le Service pour le compte de Dell.

Annulation. Dell peut annuler le Bon de commande et le Service à tout moment pendant la Période de validité pour l'une des raisons suivantes : (i) le Client ne s'est pas acquitté de la totalité du montant à payer pour le Service conformément au Contrat ; (ii) le Client se montre insultant, menaçant ou refuse de coopérer avec le Technical Account Manager (TAM), l'analyste du Service ou le technicien sur site de Dell ; (iii) le Client ne respecte pas les conditions générales de la présente Description de service et du Contrat ; ou (iv) comme autorisé dans la section « Limites commercialement raisonnables du champ d'application du Service » ci-dessus. En cas d'annulation du Service par Dell, le Client en sera avisé par écrit à l'adresse du Client figurant sur la facture de Dell. Cette notification comportera le motif de l'annulation ainsi que sa date d'entrée en vigueur, à savoir un minimum de dix (10) jours à compter de la date d'envoi par Dell de la notification d'annulation au Client, sauf dispositions contraires prévues par la législation locale ne pouvant être modifiées par contrat. Si Dell annule le Service conformément à ce paragraphe, le Client ne pourra bénéficier d'aucun remboursement des montants payés ou dus à Dell.

Restrictions géographiques et délocalisation. Le Service peut ne pas être disponible dans la région du Client. Les options du service, y compris les niveaux de service, les heures de support technique, les fonctionnalités du service, et le temps de réponse sur site, varient selon les régions et sont susceptibles de ne pas être disponibles à l'achat dans la région du Client. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant Dell.

© 2026 Dell Inc. Tous droits réservés. Des marques et désignations commerciales peuvent apparaître dans le présent document en référence aux entités revendiquant la propriété de ces marques et désignations commerciales ou à leurs produits.